L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 FEVRIER 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 17 FEVRIER 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les troubles du Kansas.

Il nous arrive, à tout moment, des nouvelles lamentables du Kansas. L'anarchie la plus complète y règne. Les républicains qui y ont été, longtemps, les maîtres absolus, ne veulent pas céder le terrain qu'ils ont perdu. De leur parti se sont détachés, peu à peu, depuis quelques années, un grand nombre de membres, qui ont formé un parti nouveau, dit le Parti du Peuple. Autant que nous en pouvons juger, d'après les dépêches passablement confuses qui nous sont parvenues jusqu'à présent, les "Populistes", comme on les appelle en anglais, l'ont emporté aux élections, et ils s'étaient installés légalement, sous la protection du gouvernement d'Etat, quand les républicains, évincés, ont fait irruption dans l'enceinte législative et s'en sont emparés. Après de vains efforts faits pour les déloger, on a pris le parti de les y bloquer, de les y réduire par la famine. Mais leurs partisans du dehors raccolent, partout, des volontaires, qui marchent sur la maison d'Etat, pour délivrer les républicains qui y sont enfermés, et les maintenir au pouvoir, par la force.

Que deux partis en présence et se disputant le gouvernement, se détestent, se lancent mutuellement l'injure et l'anathème, nous le concevons ; c'est la nature humaine qui le veut ainsi, mais qu'ils aient recours aux armes, au lendemain des élections, et que les vaincus fassent appel à la violence, pour s'imposer à des populations qui ne veulent plus d'eux et leur ont signifié leur congé, c'est ce qui ne se comprend plus—surtout en pleine République.

Ce qui se passe maintenant au Kansas, n'a pourtant, rien de bien nouveau, pour nous. Nous avons assisté à des scènes semblables, à la Nouvelle-Orléans, il y a de cela quinze à vingt ans. Mais, à cette époque, la Louisiane luttait directement contre le gouvernement de Washington, qui soutenait, à outrance, ses protégés, les carpet baggers, qu'il avait envoyés ici pour nous dompter ; et, sous prétexte de faire rentrer au bercail les brebis égarées, ces odieux gouvernants étrangers dépouillaient les particuliers et ruinaient l'Etat. Nous étions encore en plein régime de reconstruction et nous essayions d'en sortir. Anciens "rebelles", rentrés franchement dans l'Union, on ne voulait pas croire à notre bonne foi ; on le disait, du moins. On nous contestait la faculté, la capacité de nous gouverner nous-mêmes, et nous voulions reconquérir notre autonomie. Tout militait alors contre nous ; nous semblions condamnés à une défaite inévitable. C'est, cependant, le gouvernement général qui a fini par céder, parce que nous avions le bon droit de notre côté ; parce que les citoyens de l'Union, étonnés de cet étrange mouvement et de l'abus que nous apportions dans la lutte, commençaient à comprendre que nous étions les victimes d'une atroce usurpation.

Au Kansas, il n'en est pas de même. Le conflit a lieu à l'intérieur du pays. Etat, il est provoqué par une classe de politiciens qui, accoutumés à gouverner cet Etat, depuis de longues années, et à s'en faire d'amples revenus, se cramponnent, obstinément, au pouvoir, qui leur échappe.

Cette tendance du parti républicain à s'imposer aussi, coûte que coûte, par tous les moyens possibles, par la ruse, par la force, est, à peu près, la même partout ; partout elle se manifeste de la même façon, et il est très heureux que le corps électoral lui ait, enfin, fait comprendre que son règne est passé et que, de longtemps, il n'entrera plus à la Maison Blanche. Les incartades de ses adhérents, dans le Kansas, achèveront de le déconsidérer dans les esprits, et contribueront à rendre plus éclatante encore sa récente défaite.

L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules, comme la Salsepareille d'Ayer.

Le Père Didon.

Le 29 janvier, a eu lieu, au lycée Saint-Louis, avec une solennité particulière, le banquet annuel de la Saint-Charlemagne.

La présence du Père Didon, qui était assis à la droite du proviseur, M. Joubin, ayant à sa gauche M. Joseph Fabre, ancien professeur de Saint-Louis, donnait à ce banquet un intérêt tout particulier.

Après une allocution de M. Joubin, le Père Didon a pris la parole, et s'est ainsi exprimé :

Fraternisons ! Jadis, clergé et Université eurent pu être ennemis. Il convient que la réconciliation se fasse sur le terrain du mutuel respect des convictions. Une France mêlée serait si forte !

Et pourquoi ne commencerait-on pas tous ensemble dans un commun amour de la démocratie, dans un culte commun de la république ! En dehors de l'une et de l'autre, pas de salut pour ce pays.

L'initiative de Léon XIII, conforme à la foi aux inspirations du plus pur esprit évangélique et aux conceptions de la plus sage politique, doit faire qu'en France les œuvres fécondes du progrès prennent enfin la place des luttes stériles du parti.

Les aînés, qui, demain, auront disparu, ont été trop divisés ; que les jeunes gens qui arrivent restent unis ! Union de l'Université et de l'Eglise ! Union de la science et de la foi !

Et, quand ces dissidences subsistent, respect entier des contradicteurs, en qui il faut reconnaître des soldats d'une même cause qui en comprennent différemment le triomphe !

LE PROJET DE LOI SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE, EN FRANCE.—Voici le texte du projet présenté le 1er février, par le gouvernement à propos des caisses d'épargne :

"Tous ceux qui, soit par des manœuvres, soit par des faits faux ou calomnieux, auront provoqué ou tenté de provoquer le retrait des fonds déposés dans les caisses d'épargne ou dans les caisses publiques, seront passibles des peines édictées par l'article 420 du Code pénal, c'est-à-dire d'un emprisonnement de deux mois à deux ans, et d'une amende de 1,000 à 20,000 francs."

ESPAGNE.—L'EFFET PRODUIT, A MADRID, PAR DES PAROLES DE M. SAGASTA. —Les paroles prononcées, le 29 janvier, par M. Sagasta, en réponse à la communication des chambres de commerce, ont produit, à Madrid, le meilleur effet. M. Sagasta a déclaré que le gouvernement était fermement décidé à établir le budget sur une balance exacte des recettes et des dépenses.

Il a avoué, pour l'exercice 1892-1893, un déficit de 60 millions. Pour le combler, le gouvernement réalisera 30 millions d'économies véritables et augmentera ses recettes de 30 autres millions, en faisant appel au patriotisme de tous les contribuables. Il faut—a-t-il dit, en terminant—échapper, à tout prix, aux taux onéreux des banques nationales ou étrangères.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 11 février :

Les travaux du jardinage sont la principale occupation du moment.

—Nos écoles publiques se sont ouvertes, lundi, pour trois mois.

—Il va s'élever, ici, plusieurs nouvelles résidences à droite et à gauche. Les travaux sont déjà commandés.

La grande bâtisse que fait construire, en ce moment, M. Cahier, en face de la gare, est presqu'achevée.

—Le maire de Covington reçoit maintenant un salaire annuel de $100—un peu moins de $2 par semaine, ce qui le met sur un pied d'égalité avec les maires de Mandeville et d'autres localités.

—M. Hardy H. Smith a tué, samedi dernier, un porc qui lui a été d'un excellent rapport. C'était un Berkshire, qui avait 11 mois, et pesait 208 livres, tout dressé. M. Smith en a tiré 70 livres de graisse, 51 livres de saucisses, sans compter les ragouts et autres plats dont on a pu se délecter chez lui.

L'élevage du porc rapporte, quand l'animal est de bonne race.

—Décédée en sa résidence, dans notre paroisse, le 6 février dernier, à 10 heures du soir, Louise Heffenstein, femme de Robert McIntyre, à l'âge de 49 ans. Les funérailles ont eu lieu à l'église Hickory Grove, mardi dernier. C'est le Rév. H. B. Trevillion qui officiait.

—Décédé, à Indianapolis, Indiana, le 29 janvier, M. John Kentzel, le père de l'éditeur du *Farmer*. Il était né à Philadelphie, le 2 juillet 1808, et était allé s'établir à Indianapolis en 1852. Après une vie longue, honnêtement et utilement remplie, il s'est éteint paisiblement. La mort a eu lieu sans souffrance. Ses restes ont été enterrés dans le cimetière de Crown Hill, près de la tombe où reposait son épouse, qui l'y avait précédé 35 ans auparavant. C'est le même ministre—le Rév. B. F. Foster—qui a officié dans les deux occasions.

La lecture des lignes que nous venons de reproduire nous a péniblement impressionnés. Nous prenons une vive part au malheur qui vient de frapper notre excellent confrère, et nous lui envoyons l'expression de notre douloureuse sympathie.—(*Editeur.*)

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 11 février :

Le représentant de la "Tâche I. W. Le Hodge Co." est ici afin de planter des haies autour des propriétés de nos habitants. Il en a déjà fait plus de 140 rods pour le compte de MM. Eli, Wise, Wm Cade, J. T. Guidry, et le juge W. W. Edwards. C'est une grande amélioration, il en résultera une grande économie pour nos cultivateurs.

Nos fermiers sont à présent fort occupés ; ils profitent du temps qui est très favorable, pour labourer et planter.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 11 février :

Bien que le niveau de l'eau du bayou soit très bas, il y a encore quelques bateaux qui y naviguent aisément. Ceci prouve que les travaux qui ont été exécutés dans ce cours d'eau, ne sont pas infructueux.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 11 février :

Le juri de police vient de prendre une mesure importante, relativement au "Ship Island Canal." Il vient d'en ordonner la fermature. Les privilèges accordés à M. Alb. Janin, représentant la "St-Louis, New Orleans and Ocean Canal and Navigation Co.," sont annulés. On sait que ce canal avait peur but de relier le fleuve au Lac Borgne, par un courant d'eau capable de recevoir de gros navires.

Ordre a été donné de construire une digue du côté du fleuve, pour interrompre toute communication.

—Pas de crédit et cultures variées, de façon à pouvoir nous suffire à nous mêmes, tel est le système préconisé de tout temps par nous. On commence à comprendre la nécessité de son adoption. L'expérience assez triste de l'an dernier le prouve évidemment. Il est toujours dangereux de se borner à une seule culture, elle peut manquer et alors c'est la ruine. Elle peut ensuite se vendre à des prix qui ne peuvent couvrir les frais d'achat des produits nécessaires à l'entretien d'une ferme et alors c'est le gouffre de la dette qui se creuse. Varions nos cultures, faisons avant tout, du maïs, des pommes de terre, des légumes, du foin, tout ce dont nous avons besoin pour alimenter nos familles, nos employés, nos bestiaux et, alors, le bénéfice de la vente du riz, nous restera tout entier. Au lieu de nous endetter, nous économiserons et amasserons.

Athénée Louisianais.
CONCOURS DE 1892.

Deux manuscrits, l'un ayant pour épigraphe—*Mieux vaut tard que jamais* ; l'autre, *Audaces fortuna juvat*, ont été reçus par le secrétaire perpétuel.

FRANCE ET ANGLETERRE.

A PROPOS DE L'EGYPTE.

On lit, dans le *Journal des Débats* du 3 février :

M. Delafosse a questionné, hier, le gouvernement au sujet de l'Egypte. Sa question était annoncée depuis quelques jours déjà : elle aurait gagné à être développée un peu plus tôt. Nous nous sommes laissé devancer par le Parlement anglais, ou, dès le premier jour de la session, on a parlé de l'Egypte à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords. Comme l'a fort bien dit M. Delafosse, il y a des circonstances où il est dangereux de parler, mais où il l'est encore plus de se taire. Le Parlement français ne pouvait pas laisser passer les incidents qui viennent de se produire en Egypte, sans paraître les remarquer. Le silence aurait ressemblé, de sa part, à une abdication, ou à une résignation qui n'est assurément pas conforme au sentiment du pays. La question de M. Delafosse était donc nécessaire ; par malheur, les éléments d'information manquaient pour lui donner tous les développements qu'elle comporte. M. le ministre des affaires étrangères—et nous ne le lui reprochons pas—a été très sobre dans sa réponse : le moment n'était peut-être pas venu d'ouvrir, sur les affaires d'Egypte, un débat complet. Mais M. Develle a promis, spontanément, de publier un Livre Jaune, qui contiendrait la correspondance échangée entre le gouvernement anglais et le gouvernement français. Il est probable que le Cabinet de Londres ne sera pas plus discret, et que les Livres Bleus viendront, à leur tour, nous apporter tous les renseignements désirables. Nous saurons alors quel est, au point de vue diplomatique, l'état actuel de la question.

M. Develle a cité, hier, à la tribune, un passage du discours de M. Gladstone, qui laisse échapper à ce sujet quelques lueurs utiles à constater. Les discours de M. Gladstone donnent rarement une lumière complète ; jamais homme n'a eu, plus que l'illustre orateur libéral, l'art des réticences ; beaucoup de ses phrases ressemblent à ces boîtes chinoises enfermées les unes dans les autres avec une si merveilleuse complication, qu'on en perd toujours quelques détails ; on n'est pas sûr, du moins, de les bien distinguer. Les Anglais s'y reconnaissent peut-être ; ils en ont l'air, mais, sur le continent, le secret de ces détours échappe le plus souvent. Il y a, toutefois, dans le discours de M. Gladstone, un fait énoncé clairement : c'est que, pendant l'automne dernier, le gouvernement anglais a reçu, de nous, une communication ayant trait à notre désir de lui faire des communications amicales au sujet de l'Egypte. Il serait très intéressant de savoir ce qu'était cette communication. Le gouvernement anglais a répondu, alors, que des ouvertures amicales venant de nous seraient reçues par lui dans le même esprit où elles seraient faites, mais—a dit M. Gladstone—rien n'a suivi ces communications préliminaires. Pourquoi ce recul, ou cette immobilité, après nous être mis en avant ? C'est ce qu'on ignore. Sans doute, la situation intérieure, non seulement de la France, mais encore de l'Angleterre—et tout autant de l'Angleterre que de la France—a amené ce point d'arrêt. Quoi qu'il en soit, le gouvernement anglais se montre disposé à reprendre, ou pour être plus exact, à entamer la conversation quand il nous plaira, et M. Develle s'en est montré fort satisfait. Le gouvernement britannique a même ajouté à cette satisfaction, en renouvelant les promesses d'évacuation qu'il a déjà faites à maintes reprises, mais qu'il a laissé échapper vingt fois l'occasion d'exécuter—semblable à ce personnage de comédie qui, reconnaissant volontiers sa dette, s'écrierait, la main sur son cœur : "J'aimerais mieux vous devoir toute ma vie, que de le nier un seul instant."

L'avenir montrera si les nouvelles assurances du gouvernement anglais sont plus sérieuses que les anciennes. M. Develle s'en est contenté pour le moment. La Chambre a beaucoup apprécié la forme élégante et nuancée de sa parole ; peut-être n'en a-t-elle pas partagé tout l'optimisme. Le discours de M. Gladstone permet de craindre qu'il n'y ait un maintenant fondamental entre le gouvernement anglais et le gouvernement français, car le premier—autant, du moins, qu'il a été possible de s'en rendre compte—paraît en être resté à la vieille convention Drummond Wolff, qui a échoué à Constantinople en 1887. Si elle avait été adoptée—a déclaré M. Gladstone—l'Egypte serait évacuée aujourd'hui. Rien n'est moins certain, rien n'est moins probable, car le gouvernement britannique, tout en prenant l'engagement d'évacuer dans trois ans, se réservait de ne pas le tenir, s'il le jugeait à propos. Or, rien ne valait, quand même, accepter cette promesse faite sous condition résolutoire et protestataire au gré de l'Angleterre, car, si elle n'améliorait pas sensiblement la situation, elle ne l'empirait pas. Les Anglais auraient évacué, au bout de trois ans, et alors tout était au mieux ; ou ils ne l'auraient pas fait, et alors, si nous n'étions pas plus avancés, nous ne l'étions pas moins, mais il y avait une seconde partie de la convention qui était, pour l'avenir, un partage de la souveraineté entre la Porte et l'Angleterre, à l'exclusion de l'Europe. Bien entendu, la souveraineté de la Porte restait nominale ; celle de l'Angleterre seule était effective. En cas de difficultés intérieures dans la vallée du Nil—vingt ans, cinquante ans, cent ans après l'évacuation—les grandes puissances étaient dispensées du souci de se consulter sur les mesures à prendre : l'Angleterre tenait de leur consentement, donné, une fois pour toutes, le mandat, qui lui manque aujourd'hui, d'intervenir en leur nom, seule et aussi longtemps qu'elle le jugerait convenable ; l'Angleterre était comme un gendarme à la fenêtre, surveillant ce qui se passe dans la rue, et toujours prêt à y descendre sabre au poing. Il est vrai qu'elle promettait de se retirer dès que les causes qui auraient motivé son intervention auraient cessé, mais l'expérience nous a suffisamment montré ce qu'elle entend par là. Quel aurait donc été le résultat de la convention Drummond Wolff ? C'est que, grâce à une fausse sortie, l'Angleterre aurait reçu le mandat européen qui lui fait défaut, elle aurait été substituée, *in alternum*, aux autres puissances en Egypte, et sa situation, aujourd'hui provisoire et précaire, aurait reçu la consécration d'un accord international, fondé sur l'abdication de tous au profit d'un seul. La Porte a considéré, en 1887, ce projet de convention comme un défi ; il n'est pas probable qu'elle ait changé d'opinion. Nous avons, de notre côté, gardé la côtoie.

MES DÉBUTS LITTÉRAIRES.

Quand, au mois d'octobre, j'entrai en philosophie, mes lectures avaient déjà porté fruit,—au fruit moins savoureux et moins beau que celui de mes premiers de ma grand'tante, mais qui m'était cher tout de même, malgré sa nouveauté âpreté ; j'avais un petit poème en trois, un conte en vers libres écrit sous la double influence de La Fontaine et de Musset. Je le rimais avec délices, le matin, avant d'assister au cours de psychologie que nous faisait notre classique et rigide professeur, M. D.... C'était un récit moitié sentimental et moitié familier, où j'avais mis toutes mes préoccupations amoureuses du moment ; —car naturellement j'étais amoureux, platoniquement amoureux, d'une jeune voisine brune dont la mère était liée avec la mienne et chez laquelle j'allais passer la plupart de mes soirées.

J'ai retrouvé le cahier d'écolier où je transcrivais mes rimes. C'était un gros volume relié et réglé à la mécanique, rempli aux trois-quarts de rédactions géométriques, et que j'avais choisi précisément pour dérouter les curieux. Derrière ce rempart de théorèmes, nous vers fleurissaient à l'aise et en sûreté, comme la violette à l'abri d'une haie hérissée d'épines. Je viens de les relire ; ils m'ont paru enfantins et plats, mais à cette époque, ils me semblaient très élevés, et je les poursuivais avec la même admirative sollicitude qu'une chatte qui mignotte ses petits.

Quand le conte fut complètement achevé et soigneusement relu, je le trouvai si beau, que je ne pus résister à la tentation de le publier dans l'un des jour naux du cru. Je me voyais déjà imprimé et je ne soupçonnai pas sans aucune sévère dilectation à l'importance que je prendrais aux yeux de la dame de mes pensées lorsqu'en ouvrant le journal elle lirait des vers tout pleins d'elle, et dont elle devinerait l'auteur. Je recopiai donc mon conte avec amour et je le signai d'un pseudonyme : "Claude Blumenwald".—Mais là commençaient les grosses difficultés. J'avais décidé que j'enverrais mes vers au journal libéral qui s'appelait alors le *Journal de la Meuse* ; mais je ne savais comment aborder le rédacteur en chef, et à la seule idée de me présenter chez lui, mon manuscrit à la main, il me prenait des sueurs froides. Je résolus donc de jeter ma copie dans la boîte du journal, en y joignant une lettre faisant connaître mon désir et mon nom.

Cela simplifiait les choses, mais ce fut encore toute une affaire. La boîte du journal était située dans une allée qui conduisait au porche de l'église Saint-Antoine. J'y allai rôder deux ou trois fois, sans avoir le courage d'y glisser mon manuscrit. Il me semblait que tous les passants me dévisageaient et lisaient mon intention sur ma figure. Enfin, un soir, à la brune, me sentant bien seul dans l'obscure ruelle, j'introduisis furtivement mon paquet dans la boîte peinte en blanc, et je me sauvai comme un voleur.

Le lendemain, je reçus un billet du rédacteur en chef qui me donnait rendez-vous chez lui et j'y courus, le cœur palpitant. Ce journaliste était un homme aimable ; il m'accueillit avec bienveillance et m'annonça qu'il allait envoyer mes vers à l'imprimerie. Quand je sortis de chez lui, le mur me sembla de dix coudées, et je baissai la tête de peur de heurter du front le reverbère suspendu au-dessus de l'allée.—Je n'étais pas cependant au bout de mes peines.

La presse, à cette époque, était soumise au régime de la loi Tingoy, qui exigeait que chaque article de journal fût signé. Quand mes vers furent composés et que le gérant vit mon pseudonyme, il eut des scrupules et déclara que le *Journal de la Meuse* étant très mal noté à la Préfecture il ne voulait pas exposer à un procès, et que je devais signer de mon vrai nom. Je n'avais pas prévu cette difficulté et cette trop éclatante publicité me laissait pas de m'effrayer. —Comment ma famille prendrait-elle la chose et surtout que dirait mon austère professeur de philosophie ?—Mais un auteur qui va être publié pour la première fois est comme une femme qui s'est décidée à jeter son bonnet par dessus les moulins ; rien ne l'arrête plus. J'en passai tout ce qu'on voulut, et le soir même, mon conte parut à la troisième page du journal avec mon nom imprimé tout vif. Pendant deux ou trois heures, je fus parfaitement heureux et j'employai une partie de ma nuit à me mirer dans mon poème.

Le lendemain, j'entrai dans la classe de philosophie avec une certaine inquiétude. Le professeur, grave et froid, comme toujours, examina nos cahiers et commença sa leçon sur la *formation des idées*. J'étais un train de me rasserrer, quand, vers neuf heures, il tira de sa serviette un numéro du journal, dont le seul aspect me serra horriblement le cœur.

—Messieurs, dit-il, je ne lis pas souvent les gazettes, mais hier soir mes yeux sont tombés par hasard sur ce journal, et j'y ai vu des vers signés par l'un de vous.

—L'un de nous ? —Tous les regards se tournèrent vers moi ; on soulignait déjà ma manie et on s'apprêtait à passer un bon quart d'heure.—Quant à moi, je baissais le nez sur mon cahier, je ne bougeais pas, je me faisais petit : j'aurais voulu entrer dans une fente du mur.

—Ces vers sont détestables, au fond et dans la forme, continua le professeur ; je vais vous les lire néanmoins, afin de montrer clairement à cet élève la voie déplorable dans laquelle il s'engage, et afin de l'en détourner si c'est possible.... Cela s'appelle les *Myosotis*, poursuivit-il froidement ironique.

Et dépeçant vers par vers mon malheureux poème, ergotant sur chaque image, épiloguant sur chaque rime, s'indignant aux moindres hardiesses, il pétrissait impitoyablement ses mes pauvres fleurs poétiques, et n'en laissa pas une debout, au grand ébaubissement de mes condisciples qui jouissaient cruellement de ma mine piteuse et faisaient écho aux sauvages plaisanteries de mon tourmenteur. Pâle, étouffant de douleur et de dépit, j'assistais sans pouvoir articuler un mot à ce massacre de mes plus beaux vers, à la profanation de mes effusions amoureuses, livrées aux ricanements de cette bande de collégiens sans pitié.

La cloche de dix heures mit heureusement fin à mes tortures. Je m'enfuis du collège les larmes aux yeux, la rage dans le cœur, et je me réfugiai au fond du jardin de la grand'tante où j'essayai de relire mon poème imprimé. Mais le charme était rompu, la coupante ironie de mon professeur avait desséché sur pied toutes ces belles choses que j'admirais si paternellement la veille. Mes vers m'apparaissaient brisés, disloqués, dégondés, défraichis, comme des papillons mutilés qui ont perdu le lustre et la poussière colorée de leurs ailes meurtries.

Et ce fut ainsi que je connus les premiers débouirs de la vie littéraire.

ANDRÉ THEURIET.

Téléphone 479 P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
170 CHEMIN DU BAYOU.
Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district et leur prémettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.

Ordres pour enterrement, reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 31 fév—1an

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite vendredi matin, à 7 heures, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de GASTON NIPPERT. Les parents et les amis de la famille sont priés d'y assister. 16 fév—2f

LE BOEUF GRAS.

Le public est prévenu que Dimanche prochain, M. Paul Hérent loue les Etals No 97 et 113 Marché Français, et M. Auguste Dabon, boucher, étal 63 Marché Français vendront le Bœuf Gras qui l'on a admiré mardi dernier en tête du cortège de Rex. 17fév—2t

Leçons d'Espagnol et traductions.

Mlle Dna Helen de Miranda ayant quelques heures de libre, donne des leçons d'Espagnol soit à domicile, soit chez elle, Philip street, No 146.

Elle offre aussi ses services pour la traduction de l'anglais, du français, de l'italien ou de l'espagnol dans l'une ou l'autre de ces langues.

17 fev—7t

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory

Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Prenez vous le immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (Directory prix $4 00
Maps de la ville (indiquées sur 2 colonnes) 50
Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1891 lesquels sont en mains de l'éditeur à la moitié du prix de souscription.

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus sera envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.

S. SOARDS, Editeur,
& Commercial Printer.
17 fev—

Banque des Etats-Unis de la Louisiane.

Départs sur la Banque Nile Orléans 15 février 1893 ... à la réunion annuelle des actionnaires de cette banque, tenue le 6 de ce mois, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante :

G. W. NOTT, SIMON PFEIFER,
H. C. BOUCHER, PETER TORRE
ERNEST PRAGHT, FRANK VATTIER,
HIPPOLYTE LAROUSSINI.

Et à une réunion du Conseil des Directeurs qui a eu lieu ce jour, M. G. W. NOTT a été réélu Président de la Banque ; M. HIPPOLYTE LAROUSSINI, Vice-Président ; et M. A. A. LELONG, Caissier.

A. A. LELONG,
Caissier.
16 fév—2f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans. Nouvelle Orléans, 15 février 1893.—A la réunion annuelle régulière, tenue le 6 février, les Directeurs suivants ont été élus pour l'année courante :

S. BEOUBAY, F. LIMONGI,
A. CASSARD, B. ADER,
D. L. WEIL, J. MARQUE,
J. ESNARD.

Et à une réunion du Conseil de Direction, tenue le 15 du courant, M. P. BEOUBAY a été réélu à l'unanimité Président et

P. COUGOT,
Secrétaire.
16fév—4f

Changement de local

M. F. C. PHILIPPE a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public qu'il a transféré son imprimerie du No 66, rue de Chartres, au No 40 rue Saint-Louis, en face l'Hôtel Royal.

Son établissement est des mieux outillés pour la prompte livraison et la parfaite exécution de tous les travaux qui lui sont confiés.

29 janv—1m

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier,
Horloger et Bijoutier,
66 RUE ROYALE, 66
Entre Bienville et Conti,
Nouvelle Orléans.
MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE.
Réparations de tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez !
1er déc—1an

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLÉANS, Hôtel de Ville, 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Terrigano, alors qu'il remplissait ses devoirs.

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui seraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

EN DEHORS DU COMPACT !
Lafayette Insurance Company,
No 631 rue Magnolier, près l'Avenue Jackson.
4 fév 1m—DMsV

ASSURANCES.

Vingt-sixième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances Germania
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892 :

Primes sur incendies	$249,061 85
Primes maritimes	980 94
Primes des rivières	1,170 75
	$251,213 54
A ajouter : Primes non expirées de 1891	44,850 20
Total	$296,163 54
A ajouter : intérêt et profits et pertes	$26,084 18
Mêmes salaires et dépenses généraux	12,987 95—13,196 23
Fonds de surplus, 1891	21,490 82
Total	$330,792 59
Pertes payées :	
Sur risques de feu	$152,018 87
Sur risques maritimes	170 44
Sur risques de rivières	925 83
	$153,121 14
Réassurances	43,744 81
Primes remises et commissions	59,356 69
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters et souscriptions	8,714 29—264,937 92
Profits brutes	$65,854 67
Réservé pour :	
Primes non expirées de 1892	$47,378 85
Pertes d'incendies non payées	11,904 13
Fonds de surplus	6,441 69
	$65,854 67—$65,854 67

ACTIF.

Billets pour primes	$37 85
Primes en voie de collection	49,004 92
Prêts sur nantissement	4,475 00
Prêts hypothécaires	2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	81,717 80
Bons hypothécaires, Wahering Brewing Co	5,250 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	15,479 12
	$265,854 67

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	6,441 69
Réserve pour primes non expirées	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,904 13
	$265,854 67

Cet exposé est une copie fidèle et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS,
LOUIS GRUNEWALD, GEO. GIEDELHUN,
FRANK VATTIER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
F. W. DIELMANN, EMIL WEBER,
A. THIESEN.
15 janv—1m

Vingt-troisième Etat Annuel
DE
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1892 :

Primes reçues :	
Sur risques de feu	$207,142 40
Sur risques de marine	1,629 80
Sur risques de rivière	3,845 84
	$212,617 04
A ajouter, primes non reçues de 1891	52,974 00
Primes totales	$265,591 04
A ajouter, intérêts et profits et pertes	7,557 02
Revenus	$273,148 06
A déduire, pertes payées :	
Sur risques de feu	$104,140 17
Sur risques de marine	336 79
Sur risques de rivière	311 73
Total des pertes payées	$104,788 74
Moins de primes et annulations	29,984 15
Commissions	27,078 09
Réassurances	23,990 43
Taxes et Licences	2,799 52
Dépenses de bureau et d'agence, dépenses légales, bons de commission, experts et voyage	29,711 36
Déboursés	$222,243 29
	$50,904 76
A déduire :	
Primes non acquises	$45,883 00
Pertes ajustées et non ajustées	8,125 00—54,108 00
Portes	$3,203 14

ACTIF.

Argent en caisse	$ 61,053 16
$10,000 Bons des Etats-Unis à 6%	11,350 00
$62,000 Bons à Primes de la Nlle Orléans	103,019 60
$50,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	49,500 00
$40,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans	42,500 00
$40,000 Bons Germania Ice Co	1,900 00
Prêts sur collatéraux	20,000 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	20,955 00
Primes en voie de recouvrement	30,017 22
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$342,205 08

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamés	1,602 60
Réservé pour primes non acquises	45,983 00
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	8,125 00
	$355,770 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 14 janvier 1893.

EDGAR GRIMA, Notaire Public.
15 janv—1m—Dim Jeu

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur la grande Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots seront à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire du Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Foucher, notaire, 31 1/2 Carondelet. Nouvelle Orléans
4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos-Vougeot même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pecaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisbury, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun, 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.
29 oct—

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB
SAISON D'HIVER.

A partir de mercredi prochain, 14 décembre les courses commenceront à 1:30 au lieu de 2 P. M.

Cinq courses ou plus chaque jour.

Entrée, Sûrete, donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes.
2